L'abolition des privilèges: c'était quand?

LBE rappelle ci-dessous ce qu'a représenté, au moment de la Révolution, la fin des Privilèges.

un clin d'oeil à l'histoire.

LES PRIVILEGES QUI ONT ETE ABOLIS

Le 4 août 1789

Maintenant que le vœu du peuple est accompli, la réconciliation est possible. Les serpents d'hier (les anciens privilèges) sont foulés aux pieds.

Sont d'abord supprimées toutes les servitudes féodales : la mainmorte, qui ne permettait pas aux serfs de transmettre leurs biens ; le servage : condition proche de l'esclavage ; les droits de guet et de garde : une obligation transformée en redevance pour les paysans de garder le château ; les corvées : ces journées de travail au service du seigneur. Les droits exclusifs de chasse, de colombier (élevage d'oiseaux), sont également abolis. Sont ensuite supprimés contre rachat : les banalités, ce monopole seigneurial du moulin, du pressoir et du four à pain ; les champarts, cette portion de la récolte due par les paysans censitaires (dépendants) ; les lods et ventes, la taxe perçue sur les mutations.

D'autre part, les dîmes levées par le clergé disparaissent, de même que les casuels, droits perçus sur les baptêmes, mariages et funérailles. Fait tout aussi important, les droits des seigneurs à rendre la justice disparaissent. Désormais, les charges publiques ne seront plus achetables, le principe de la vénalité des offices étant abandonné. Tous les citoyens pourront être admis aux emplois civils et militaires. La justice devenue gratuite, il n'y aura plus aucun privilège de naissance.